

## Enseigner la phonétique d'une langue étrangère

Bilan et perspectives

Jérémi Sauvage et Michel Billières

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rdlc/4234>

ISSN : 1958-5772

### Éditeur

ACEDLE

### Référence électronique

Jérémi Sauvage et Michel Billières, « Enseigner la phonétique d'une langue étrangère », *Recherches en didactique des langues et des cultures* [En ligne], 16-1 | 2019, mis en ligne le 30 janvier 2019, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rdlc/4234>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



*Recherches en didactique des langues et des cultures* is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License

---

# Enseigner la phonétique d'une langue étrangère

Bilan et perspectives

Jérémi Sauvage et Michel Billières

---

- 1 L'objectif principal de ce numéro de revue sera d'exposer des pistes de réflexion quant aux raisons historiques et épistémologiques qui ont conduit à ce que l'on peut appeler sans ambages une *crise* dans l'enseignement de la composante phonético-phonologique des langues étrangères aujourd'hui.

## Un constat édifiant

- 2 En formation de formateurs (principalement au niveau du Master Français Langue Étrangère ou Didactique des langues étrangères), il est très difficile voire impossible de faire observer aux étudiants stagiaires des leçons centrées sur l'apprentissage de la phonologie d'une langue étrangère ou sur la phonétique corrective. Le plus souvent immergée dans la didactique de l'oral – qui elle-même mériterait qu'on s'y intéressât de plus près –, la dimension phonético-phonologique des langues ne s'enseigne que trop peu dans les classes. Au-delà de la phonétique proprement dit, c'est la place de l'oral qui pose toujours problème en classe de langue. Au mieux, quelques exercices de correction phonétique seront proposés en fin de séquence didactique aux apprenants (Manuel *Saison 1*, Didier) ou bien le « manuel » se limitera à une batterie d'exercices (*Phonétique progressive du français*, CLE International). Au pire, l'oral et la dimension phonético-phonologique seront absents et l'enseignement visera en priorité des compétences de l'écrit, focalisées sur ses dimensions grammaticales.

## Une articulation compliquée

- 3 Si la phonologie comparée des langues et la formation à la phonétique (phonétique corrective notamment) existent bien dans les offres de formation didactique (la plupart

des masters FLE ou DLE propose au moins un cours de didactique de la phonétique / phonologie pas forcément toujours confié à quelqu'un connaissant suffisamment bien le domaine), les postes académiques d'enseignants-chercheurs explicitement fléchés sur l'articulation de ces domaines restent peu nombreux. Force est de constater qu'aujourd'hui encore, et depuis Callamand (1982), on est soit phonéticien, soit didacticien. Cette articulation compliquée s'explique par l'histoire de ces cinquante dernières années. Nous insisterons notamment sur ce qui nous apparaît comme une *crise* (Vygotski, 1926), à savoir l'opposition des courants structuraliste et socio-pragmatique dans les années 1970-80. La phonétique / phonologie des langues comme discipline est devenue (est toujours ?) trop structuraliste pour la didactique des langues telle qu'elle s'est développée jusqu'à aujourd'hui.

## Propositions pour l'avenir : épistémologiser une discipline

- 4 En tenant compte de ce recul historique et en prenant en compte les rapports de forces contextualisés de certaines doxas disciplinaires, nous pensons qu'il est temps d'amorcer une réflexion pour épistémologiser la didactique de la phonologie des langues étrangère et les interventions didactiques qui en découlent, en phonétique corrective notamment. Cette entrée devra permettre en particulier de réfléchir à la place de la didactique de l'oral dans la didactique des langues, en classe et en formation de formateurs. Interroger l'histoire de notre discipline permettra de dépasser les raisons doxiques et parfois toxiques ayant conduit à la place restreinte qu'occupe aujourd'hui la phonétique corrective dans la didactique des langues étrangères. Alors même que, paradoxalement, il n'a jamais été autant question de l'importance à acquérir une compétence à communiquer langagièrement en langue étrangère. Et que toute langue à l'oral est contenue dans la prosodie...

## Présentation des contributions

- 5 **Corinne Weber** propose, dans l'article d'ouverture de ce numéro intitulé « Interrogations épistémologiques autour de l'oralité : quel paradigme pour la didactique de la prononciation de demain ? », sa vision et son analyse épistémologiques à propos de la prise en compte de l'oralité et de la didactique de l'oral et vient à s'interroger sur les perspectives et les ouvertures envisageables dans un futur proche. Elle insiste particulièrement sur l'historicité de la discipline et les raisons qui font de la phonétique corrective la discipline qu'elle est aujourd'hui en didactique des langues. Si le deuxième article a un titre pouvant être considéré comme provocateur (« Phonétique et didactique : un mariage contre nature »), il s'agit en fait pour **Jérémi Sauvage** de revenir sur l'histoire agitée des deux disciplines qui ne semblent retrouver leurs atomes crochus que depuis une dizaine d'années. On peut désormais entrevoir une lumière pour bâtir des pistes didactiques adaptées et pertinentes. **Grégory Miras** vient compléter ces réflexions historiques en réfléchissant à un aspect finalement questionné, celui de la Doxa et de la norme de prononciation (et donc dans son enseignement-apprentissage) dans un troisième article intitulé « De la correction à la médiation : la doxa terminologique en didactique de la prononciation du français comme langue étrangère ». Puis **Anika Falkert**

invite dans son article à réfléchir à une conception sociolinguistique de l'enseignement de la phonétique : « La place de la variation dans l'enseignement de la phonétique en FLE : réalités et perspectives ». Elle insiste notamment sur l'importance d'une prise en compte des réalités phonétiques du français contemporain et non seulement les règles systématiques et systématisantes de l'orthoépique pour considérer l'ensemble des variations plutôt que des normes théoriques comme référence de la prononciation. **Marion Didelot, Isabelle Racine, Françoise Zay et Alexei Prikhodkine** s'intéressent à la question fondamentale de l'évaluation en didactique de l'oral : « Enseignement et évaluation de la prononciation aujourd'hui : l'intelligibilité comme enjeu ». Cette notion d'intelligibilité vient en complément à la force de l'accent dans un contexte d'enseignement-apprentissage visant à transmettre des savoir-faire communicatifs. **Philippe Martin** quant à lui propose de s'interroger sur le parent pauvre de la phonétique corrective : « L'enseignement de l'intonation en FLE aujourd'hui ». La structure rythmico-prosodique du français constitue malgré tout à la fois un but et un moyen pédagogique pour l'enseignement de la production et de la compréhension de l'oral. La formation continue constitue également un objet de réflexion important, comme en témoigne l'article de **Clémentine Abel** : « La formation continue en didactique de la prononciation – un outil pour dépasser les querelles méthodologiques ? ». Puisque les enjeux sont importants de ce point de vue, il convient de construire des modules de formation innovants pour répondre à des besoins sociaux réels et pratiques. **Catherine Lodovici-David** et **Christelle Berger** reviennent sur l'articulation indispensable entre compétences orales et écrites en traitant le thème de l'oralisation d'un texte écrit : « L'oralisation d'un texte écrit au service d'une prise de conscience des spécificités de l'oral : de la production écrite à la production orale en FLE, un continuum pour travailler la compétence interactionnelle et la phonétique », pour en finir une bonne fois avec le cloisonnement artificiel de ces deux composantes linguistique que sont l'oral et l'écrit. Dans l'optique de trouver de nouvelles orientations constructive et faire avancer le domaine de la phonétique corrective, **Fabián Santiago** propose une réflexion sur la prise en compte nécessaire de la prosodie dans l'enseignement-apprentissage de la phonétique d'une langue étrangère : « Théorie, recherche et didactique de la prosodie et de l'intonation en L2 : nouvelles perspectives ». En opérant des liens forts entre acquisition et didactique du français langue seconde, le mariage contre-nature dont il était question plus haut redevient possible, notamment en montrant que la didactique peut s'appuyer sur la phonologie expérimentale. **Damien Chabanal** et **Frédéric Mourier** insistent également sur une nouvelle piste didactique possible en phonétique corrective : « La question cognitive dans la phonétique corrective : une approche exemplariste. Mémoire lexicale et fréquence : de nouveaux enjeux pour la didactique de la prononciation ». En s'appuyant sur la boucle audio-phonatoire d'un point de vue cognitif et expérimental, ne pourrait-on pas améliorer l'efficacité d'une leçon de phonétique corrective ? L'article de fermeture de ce dossier, rédigé par **Olivier Nocaudie, Charlotte Alazard-Guiu et Michel Billières**, s'interroge sur le futur de la phonétique corrective : « Oral d'aujourd'hui, oralité de demain : et la phonétique corrective dans tout cela ? » Car l'objectif premier de ce dossier de la RDLC – Cahiers de l'ACEDLE est bien d'amorcer une réflexion collective afin de répondre aux besoins constatés dans les centres de langues, en France et à l'étranger, en matière d'enseignement-apprentissage phonético-phonologique.